



Compte-rendu des Comités de quartier (Nov/Déc 2022)

Toutes les réponses ne peuvent pas être apportées aux questions posées lors des Comités de quartier. Elles sont notées et les binômes d'animation feront leur maximum pour donner les éléments de réponses lors des Comités de Quartier suivants.

Nom de l'instance : Comité de quartier

Dates des réunions : Nov/Déc 2022

Participants : *15 participants en moyenne par comité*

Binômes d'animation :

Q1 : Marie-Paule Perrin (élu référente) et Fanny Parra (habitante référente)

Q2 : Thibaut Canella (élu référent) et Sébastien Burduche (habitant référent)

Q3 : Sylvain Bessette-Asso (élu référent) et Franck Lamouroux (habitant référent)

Q4 : Céline Lamothe (élu référente) et Thierry Simon (habitant référent)

Q5 : Jean-Pierre Du Plantier-Dauriac (élu référent) remplacé par Stéfan Maffre (élu) et Elsa Nusset (habitante référente)

Q6 : Damien Dal Pra (élu référent) et Nathalie Arion (habitante référente)

Rédacteur du compte-rendu : Sylvain Bessette-Asso





Introduction – Présentation des Comités de quartier

Dans le cadre d'un travail opéré autour de l'implication citoyenne à Léguevin, la Municipalité vous propose, depuis 2022, des « nouveaux » comités de quartier, avec un format interactif, convivial et constructif.

Les seconds « nouveaux » comités de quartier se sont déroulés au mois de novembre/décembre 2022, en voici le compte-rendu, synthétisant les échanges et les apports de l'ensemble des 6 quartiers léguevinois.

Les rencontres organisées par les Comités de quartier sont ouvertes à tous les habitants de Léguevin souhaitant s'impliquer dans la vie de leur quartier. Le travail opéré sert à l'amélioration de la vie des quartiers (aménagement, événements, cadre de vie...), en faveur de l'intérêt collectif.

Les Comités de quartier font partie du CO-LEG', qui regroupe l'ensemble des actions d'implication citoyenne mises en place par la Mairie et portées par plusieurs instances.

Les Comités de quartier sont ainsi l'instance territoriale de proximité. Au travers du CO-LEG', la Municipalité vous invite, Léguevinoises et Léguevinois, à vous impliquer dans la vie de notre commune, à vous exprimer librement en faveur de l'intérêt collectif et à prendre part aux projets de Léguevin.

Plus d'informations sont disponibles dans l'onglet « CO-LEG' » du site internet de la ville.

I - Rappel de l'objectif et du déroulé de la séance

3 sujets abordés :

1 - Boîte à livres

2 - L'avenir du Centre-bourg

3 - Questions ouvertes



II – « Boîtes à livres » municipales :

Les habitants ont voté pour déterminer l'emplacement des « boîtes à livres » municipales dans leur quartier respectif.

Une fois les résultats collectés et analysés, l'équipe municipale a constaté que les emplacements votés étaient beaucoup trop proches les uns des autres. La consultation des habitants avait perdu tout son intérêt.

Nous avons donc respecté la plupart des emplacements votés, certains ont par contre été relocalisés pour avoir une meilleure répartition et cohérence sur le territoire communal.

Le plus important étant que les « boîtes à livres » municipales sont bien implantées sur la commune, au plus proche des habitants, pour le plus grand bonheur de nos ami(e)s lecteurs(trices)!

III – L'avenir du Centre-bourg

a) Diagnostique de la situation actuelle des administrés :

Points positifs de la situation actuelle :

- Animations régulières
- Développement progressif des commerces de proximité
- Café des livres

Points négatifs de la situation actuelle :

Les points négatifs sont nombreux et peuvent être regroupés dans les thématiques suivantes :

Convivialité :

- Place de la Bastide sous exploitée, pas de lieu de RDV convivial, la place centrale est un parking. Elle ne vit que lors du marché où elle devient conviviale.
- Manque de bancs pour s'asseoir



- Manque un primeur, boulangerie, brasserie (commerce de bouche), bar (lieu d'attractivité) – plus globalement la même chose qu'à Pibrac sur la place Sainte Germaine



Végétalisation / Embellissement :

- Manque de verdure / végétation
- Fontaines trop bétonnées et vieillissantes
- Manque d'entretien, saleté du centre-ville (Eglise, vers Bastide, Placette du presbytère...) Ce n'est pas assez balayé.

Mobilité (transport/circulation) :

- Piétonniser la place et rue de la Bastide
- Avenue de Gascogne en sens unique (piste cyclable étroite et dangereuse)
- « STOP » aux carrefours dangereux, notamment celui à l'entrée du marché
- Manque Borne électrique
- Parking Rue des Pyrénées : changer le sens de stationnement pour se garer en épi mais en reculant pour faciliter la sortie du parking (visibilité)
- Meilleure gestion des bus
- Poubelles sur les trottoirs gênantes
- Manque de stationnements
- Rue du Courbet vrai problème d'incivilité : les jours de marché, les gens se garent sur les trottoirs parfois même en empêchant les habitants résidents de sortir de chez eux : mettre des bacs à fleurs.
- Mettre des navettes pour éviter que les gens qui sont loin et donc doivent utiliser leurs voitures puissent le faire avec le Légobus par exemple.
- Centre-ville Dangereux : deux pistes cyclables sont mal conçues :
 - Celle de l'avenue des Pyrénées : étroite, avec les voitures dans le dos et lorsqu'on arrive sur la route principale le vélo doit couper la route voitures.
 - Celle avenue de Gascogne en entrée de ville (Toulouse dans le dos) où le vélo arrive à droite des voies et s'il veut continuer son chemin sur l'avenue de Gascogne centre, il doit traverser en diagonale pour récupérer la piste cyclable (pas en face).



b) Objectifs futurs et pistes de réflexion :

Enjeu global pour les habitants : DYNAMISER LE CENTRE VILLE

- Objectifs :

- Aménager une place avec un ensemble de commerces de proximité idéalement proche ou avec un parking (Halle ?)
- Simplifier les plans de circulation vélo et voiture + sécuriser et augmenter les pistes cyclables
- Embellir la rue de la Bastide et végétaliser le centre-ville
- Aménager un espace convivial (parc) avec des bancs et des jeux intergénérationnels
- Créer un réseau de transport en commun

c) Priorisation des objectifs :

- *Place avec commerces de proximité (métiers de bouche)*

- *Simplifier plan de circulation*

1. Dynamiser la place de la Bastide avec commerces de proximité
2. Embellir et végétaliser la Bastide
3. Aménager un espace de convivialité intergénérationnel
4. Améliorer la mobilité / les transports
 - a. Augmenter le nombre de parking et de places pour handicapés
 - b. Réseau de transports en commun
 - c. Bande cyclable

IV – Questions ouvertes

Les questions (Q) / réponses (R) des différents comités de quartier ne seront pas détaillées dans cette section mais certaines réponses seront fournies lors des prochains comités de quartier.



A noter tout de même que les thématiques qui sont le plus souvent revenues lors de cette session sont les suivantes :

- La sécurité routière (panneau manquant, route abîmée, voie cyclable manquante...)
- La végétation qui envahit la voirie
- La gestion des déchets verts
- L'insécurité dans la ville
- L'éclairage des rues

V – Synthèse

Les comités de quartier se sont déroulés pour la plupart dans une bonne ambiance. Les habitants restent très concernés par leurs problématiques locales. Ils participent néanmoins avec plaisir aux décisions concernant l'évolution de notre ville de Léguevin.

Merci à eux pour leur participation et rendez-vous au prochain comité de quartier en présence de Monsieur le Maire.